

## Communiqué de presse Conseil communal

### **Des chiffres trompeurs pour les comptes 2019 de la Ville du Locle** **4.7 millions de déficit économique**

**Alors que le budget de fonctionnement prévoyait un excédent de charges de Fr. 3'495'243.- l'exercice 2019 se termine avec un déficit économique de Fr. 4'729'892.-. A ce résultat, il faut ajouter la dissolution de la provision pour le découvert à Prévoyance.ne à hauteur de 20.5 millions de francs, portant de façon virtuelle le résultat final à un bénéfice extraordinaire de Fr. 15'770'107.98.**

Il est évident que ce dernier montant, même s'il constitue le résultat final, n'est pas le montant à retenir pour cette année 2019. Le déficit réel finalement plus élevé que le budget est dû à une chute drastique des recettes fiscales des personnes morales, avec un correctif sur deux années fiscales enregistré dans les comptes 2019.

Ce résultat déficitaire fait suite à une année 2018 où une légère reprise a été amorcée, mais il témoigne surtout d'une grande volatilité au niveau des recettes fiscales. Si les impôts perçus des personnes physiques sont stables, avec un montant de près de 19 millions de francs depuis 2017, l'impôt des personnes morales connaît des variations importantes en affichant un plus bas de 6 millions de francs en 2019, contre encore 13.1 millions en 2018 et 8.9 millions en 2017. L'impôt sur le revenu des frontaliers, sensible aussi à la conjoncture mais avec plus de décalage, est en augmentation de 1.3 million de francs pour un total de 7.5 millions de francs en 2019.

Les charges, avec la rigueur appliquée par le Conseil communal dans sa gestion en 2019, ont en revanche connu une évolution maîtrisée. Tant les coûts de personnel que celles de biens, services et marchandises sont inférieures au budget, avec des charges de personnel encore inférieures aux comptes 2018 de Fr. 55'113.-.

Le Conseil communal est inquiet de la baisse des recettes fiscales, d'autant plus si la situation perdure. L'année 2020, avec la pandémie liée au coronavirus et son effet sur l'industrie, sera certainement une année compliquée. Néanmoins, la fortune importante de la Ville et la réserve de politique conjoncturelle constituent des bases saines et permettront d'absorber des années difficiles. Il reste aussi soucieux de l'évolution du niveau de la dette, qu'il faut pouvoir stabiliser à moyen terme.

De plus, la révision de la fiscalité des entreprises et des personnes physiques, ainsi que la refonte de la péréquation intercommunale, auront des effets financiers estimés à près de 1 million de francs sur la commune.

Les investissements bruts pour 2019 se montent à Fr. 5'914'345.- et les investissements nets à Fr. 4'251'827.-.

Le niveau de la dette communale à moyen et long terme se monte au 31 décembre 2019 à Fr. 114'342'800.-. Ce solde représente une augmentation de 5.2 millions de francs par rapport à l'année précédente. En tenant compte de la variation des liquidités de +2.6 millions entre le 31.12.2018 et le 31.12.2019, l'augmentation de l'endettement net est contenue à +2.6 millions de francs.

Enfin, la fortune passe de 56.9 millions au 31 décembre 2018 à 72.6 millions au 31 décembre 2019, soit une augmentation de 15.7 millions de francs correspondant au résultat de l'exercice.

## **Conclusion**

La situation actuelle est préoccupante mais le Conseil communal reste malgré tout confiant. La capacité de résilience de l'économie suisse, et du tissu industriel des Montagnes neuchâtelaises, n'est plus à démontrer. Une fois la crise du Covid-19 passée, il croit en la reprise de l'économie neuchâtelaise. De nouveaux projets vont se poursuivre, tels que le développement de la zone des Saigoles avec la nouvelle usine de Audemars Piguet ou l'installation des entreprises horlogères Tudor et Kenissi au Col-des-Roches.

Les investissements d'envergure prévus dans les montagnes neuchâtelaises à travers le concept de Mobilité 2030 – tunnel d'évitement du Locle et amélioration de la liaison par rail – montrent que la commune est orientée vers une vision d'avenir dynamique. En corollaire, la réalisation de nouveaux quartiers d'habitations permettra aussi l'installation de nouveaux habitants sensibles à l'amélioration de la mobilité cantonale.

Le rapport complet est en ligne sur le site internet [www.lelocl.ch](http://www.lelocl.ch)

Le Locle, le 13 mai 2020

*Pour tous renseignements complémentaires ou pour vous mettre en relation avec les personnes concernées, Bernard Vaucher, chargé de promotion et de communication de la Ville du Locle, est à votre disposition au no de tél. 032 933 84 14.*